

s'opposer & proposer



Communiqué de Presse

FORMATION DES ENSEIGNANT: Droit dans le mur!

Les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche viennent de présenter aux organisations syndicales leurs décisions suite au rapport de synthèse des groupes de travail.

Alors que les missions des enseignants se complexifient, que l'acte d'enseigner ne peut plus aujourd'hui se limiter à une simple transmission des savoirs, le choix arrêté est celui d'une formation universitaire ou le « tout disciplinaire » prime très largement sur la formation professionnelle. La question des méthodes pédagogiques, la prise en compte de l'hétérogénéité, de l'individualisation des parcours, de l'accompagnement personnalisé des élèves sont relégués à « l'après concours ». Les lauréats ne seront confrontés à ces questions essentielles que lors de leur affectation dans une classe. C'est-à-dire trop tard.

Les épreuves écrites proposées n'ont vocation qu'à vérifier l'acquisition de contenus scientifiques. L'aptitude professionnelle se mesurera seulement à travers une épreuve de « leçon » qui se caractérise par le fait qu'elle ne se fait surtout pas devant des élèves! La seule épreuve qui aurait pu permettre de donner un peu de contenu professionnel à ces épreuves, celle de « connaissance du système éducatif » est réduite à peau de chagrin.

Les contenus des concours qui sont censés préciser l'exigence de l'employeur illustrent une conception étriquée et rétrograde du métier d'enseignant. Le signal donné en direction des universités et des étudiants, s'il reste en l'état, cantonnera la formation au seul bachotage quasi exclusivement disciplinaire, écartant l'approche professionnelle du métier.

Tout aussi inquiétant, le projet ne mentionne aucun cadrage national des masters, aucun cahier des charges. Il abandonne toute référence au référentiel de compétences du métier d'enseignants qui devrait pourtant, pour le **SE-UNSA**, constituer la colonne vertébrale de cette formation. Les universités, désormais autonomes, agiront à leur guise.

Pour le **SE-UNSA**, le parcours de formation et les concours proposés vont à rebours de ce qui devrait constituer le bagage initial de tout professeur. Ce schéma est régressif et consternant. Il ne répond pas aux exigences de la massification et envoie dans le mur les futurs enseignants. A-t-on bien mesuré le choc que va constituer pour eux le premier contact avec une réalité scolaire à laquelle ils ne seront très mal préparés? A-t-on bien évalué la difficulté dans laquelle ils se retrouveront face à une société et des familles exigeantes ?

Pour le **SE-UNSA**, la formation des enseignants fait les frais de l'entêtement gouvernemental à maintenir la place des concours en deuxième année de master. Pour éviter, pense-t-on, que chaque année les dizaines de milliers d'étudiants ayant échoué aux concours ne grossissent les rangs de Pôle-Emploi, on fait le choix de masters disciplinaires généralistes à légère coloration professionnelle. Cette absurdité conduit à gommer toute les spécificités de la formation des enseignants. La formation au métier devient accessoire. Le prix à payer pour les futurs enseignants, pour leurs élèves et plus généralement pour notre pays sera lourd. Le **SE-UNSA** estime qu'il est encore temps de changer de cap. Il reste disponible pour y contribuer.

Paris, le 16 novembre 2009

Christian CHEVALIER
Secrétaire Général du **SE-UNSA**

Contact presse : 06.62.56.33.63

Syndicat des Enseignants-UNSA

de la Somme

4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63

Fax : 03.22.92.50.51

80@se-unsas.org

<http://sections.se-unsas.org/80/>

